



# Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120  
Napierville (Québec) J0J 1L0

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, que lors de l'assemblée tenue le 8 février 2024, a été présenté et adopté le **projet de règlement numéro 455 relatif à la rémunération des membres du conseil et du remboursement de certaines dépenses** en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce règlement a pour objet :

1. Au même titre que le règlement 428 qu'il remplace, de prévoir que la rémunération et l'allocation de dépenses soient indexées annuellement à compter du premier exercice financier suivant son entrée en vigueur;
2. De modifier le montant des frais de repas susceptibles d'être remboursés tel que le permet l'article 27 de la *Loi sur le traitement des élus* et de fixer le tarif applicable au remboursement des frais de déplacement.

Ce projet de règlement n'a pas pour objet de modifier le montant de la rémunération et de l'allocation de dépense et reprends les montants tels qu'indexés conformément au règlement 428 en distinguant toutefois la rémunération de l'allocation de dépense, tel que le prévoit la loi. Les rémunérations et allocations ainsi indexées sont, pour 2024 les suivantes;

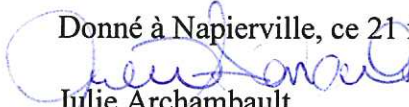
	Rémunération 2019	Allocation 2019	Total
Mairesse	23 226.64\$	11 613.32\$	34 839.96\$
Conseiller (ère)	7 742.20\$	3 871.12\$	11 613.32\$

	Rémunération 2024	Allocation 2024	Total
Mairesse	27 640.60\$	13 820.30\$	41 460.90\$
Conseiller (ère)	9 213.53\$	4606.77\$	13 820.30\$

Ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 14 mars 2024 à la salle du conseil située au 260, rue de l'Église, Napierville.

Ce projet peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 260, rue de l'Église, Napierville, durant les heures normales de bureau ou sur le site de la municipalité de Napierville au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) sous l'onglet projets de règlement.

Donné à Napierville, ce 21 février 2024.

  
Julie Archambault  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière